

Les employeurs franciliens de l'économie sociale se mobilisent autour de la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations

Le Vice-président Jean-Paul Planchou, a accueilli ce mardi 22 juin dans l'hémicycle du conseil régional d'Ile-de-France, plus de 150 dirigeants de l'économie sociale à l'occasion des premières rencontres régionales des employeurs de l'économie sociale sur la prévention des discriminations. Cette matinée témoigne d'une première étape de l'engagement de l'Usgeres dans le cadre du réseau égalité d'Ile-de-France lancé par la Fondation Agir Contre l'Exclusion à Sciences-Po le 5 novembre dernier. Son objectif : sensibiliser et former 1000 entreprises de la région Ile-de-France en trois ans.

Cette matinée, soutenue par la Macif et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) a permis de sensibiliser les employeurs de l'économie sociale aux obligations fixées par la loi de façon ludique et conviviale, un usant de pédagogie par l'intermédiaire du théâtre et d'un quizz sur les responsabilités des employeurs.

« La démarche de progrès est entamée. Il convient maintenant de mettre en place dans les entreprises de l'économie sociale franciliennes les enseignements de cette matinée sur la prévention des discriminations » a souligné Alain Cordesse, Président de l'Usgeres en clôture.

La Président a, par ailleurs, annoncé les prochaines étapes de cette mobilisation :

- La création de quatre pôles territoriaux : outre l'Ile de France, en Alsace, Aquitaine et Poitou-Charentes afin de systématiser cette démarche de sensibilisation dans les régions.
- La mise en place d'actions de sensibilisation des dirigeants et des réseaux avec l'aide de la Fondation FACE pour aider à la démultiplication.
- La diffusion d'un guide RH destiné aux dirigeants afin de leurs permettre de s'approprier les concepts juridiques et les méthodes objectives pour recruter et faire évoluer les salariés sans discriminer.
- L'ouverture à l'automne d'une négociation avec les confédérations syndicales de salariés afin que l'ensemble des branches professionnelles fédérées par l'Usgeres inscrivent ces questions dans leurs négociations conventionnelles.

Contact presse :

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - www.usgeres.fr



L'Usgeres s'est engagée depuis novembre 2007 dans une politique ambitieuse et volontariste en matière de prévention des discriminations et de promotion des diversités. Cette démarche vise à promouvoir et développer la qualité de l'emploi et la responsabilité sociale des employeurs des 12 branches professionnelles qu'elle fédère. L'Usgeres est soutenue dans cette volonté par l'Etat.

USGERES - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 750 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation interbranches de l'économie sociale.

Contact presse :

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - www.usgeres.fr